

CHRISTIAN BOUCHET

Isocrate, la seconde Confédération maritime et l'*Aréopagitique*

L'*Aréopagitique* d'Isocrate est le plus souvent étudié pour les considérations de politique intérieure qu'il contient, pour ses remarques sur les lois et leur mauvais usage, et pour la définition d'une constitution plus morale, dans laquelle l'Aréopage retrouverait ses prérogatives d'avant Éphialtès. Ce discours formerait avec le *Sur la Paix* et le *Sur l'Échange* une espèce de trilogie rédigée dans les années 350, avec, pour chacun des textes, un domaine particulier : la politique intérieure dans l'un, la question de la paix avec les Alliés et avec tout le monde dans le *Sur la Paix*, et un plaidoyer *pro domo* fondé sur les valeurs de l'éducation dans le *Sur l'Échange*.

Or, il me semble que les trois textes sont liés les uns aux autres en traitant tous de la question de la marine, de l'hégémonie maritime d'Athènes et, plus précisément de la seconde Confédération maritime. Cela est évident dans le *Sur la Paix*, rédigé au sortir immédiat de la guerre des Alliés ; cela est clair dans le *Sur l'Échange*, daté de 353, avec le développement consacré au stratège et disciple d'Isocrate, Timothée ; cela est vérifié enfin dans l'*Aréopagitique*, comme je vais essayer de le démontrer ici.

Je commencerai par discuter de la date de ce discours. Le situer avant, pendant ou après la guerre des Alliés (357-355) change tout à fait la perspective et la portée du texte. Je verrai ensuite la place des questions maritimes et le traitement qui leur est réservé.

La date du discours

Depuis longtemps, une majorité d'historiens admet que l'*Aréopagitique* a été composé après la guerre des Alliés, et l'on a proposé la date de 354/3. Dans

la *Cambridge Ancient History*, Simon Hornblower situe le discours en 354¹. Les arguments font état par exemple des lettres que le grand Roi a adressées aux Athéniens (§ 81), Georges Mathieu voyant là une allusion à l'*ultimatum* de 355 qui exigeait d'Athènes le rappel de Charès. On évoque aussi la situation des cités de Thrace, toutes perdues pour Athènes (§ 9). Sans vouloir reprendre ici l'argumentation des tenants de 354, je dirai que l'on peut effectivement lire dans le discours un certain nombre d'allusions à l'actualité militaire des années 357-355. Admettre la date de 354 signifie alors que, selon Isocrate, Athènes a été secourue par la guerre des Alliés, et que son salut se trouve dans un retour à une politique plus morale, placée sous la surveillance des Aréopagites. En un mot, le discours moral et politique serait la conséquence de la défaite (toute relative il est vrai, puisque la seconde Confédération continue de fonctionner).

D'autres savants cependant ont penché pour une date plus haute, à savoir 357, voire 358. Robert Wallace, en 1986, reprenant certains arguments de Werner Jaeger (en 1940), a estimé que le ton du discours ne pouvait correspondre à celui d'un après-guerre douloureux. Plus récemment, Basilius Mandilaras, dans son édition d'Isocrate en 2003, et Roberto Nicolai en 2004, se sont prononcés pour l'année 357. Parmi les arguments avancés par Robert Wallace contre l'avis de Felix Jacoby et d'Edouard Meyer, qui plaçaient le discours en 356, au moins un me paraît à lui seul convaincant, surtout si on le relie au texte du *Sur la Paix* : Isocrate ne condamne pas l'empire maritime dans l'*Aréopagitique*. Or, comment aurait-il pu ne pas le mettre en accusation s'il avait écrit ce texte après la condamnation sans appel de cette *archè* qui est au cœur du *Sur la Paix*, en 356/5 ?

Il me semble alors qu'une autre lecture est possible, surtout dans la mesure où Isocrate ne se montre jamais explicite dans ses évocations historiques. Une datation précise en lien avec des événements assurés, – ce que Roberto Nicolai appelle la *data drammatica*, à distinguer de la date de la composition et de la publication – est extrêmement difficile, voire impossible. Je me risquerai, prudemment et modestement, à proposer une datation un peu différente, à savoir 357/356, en tout cas antérieure à la fin de la guerre des Alliés et au *Sur la Paix*. Plusieurs indices m'y poussent.

1. Sans qu'il ait une valeur historique incontestable, l'*Argument* du discours considère que le texte a été écrit « aux débuts de l'époque de Philippe ». Les années qui vont de 360 à 357 (prise d'Amphipolis, à peu près contemporaine du déclenchement de la guerre des Alliés), voire 356 (prise de Potidée) peuvent correspondre à la situation évoquée dans le discours.

2. Il est mentionné au début du discours qu'Athènes possède plus de 200

¹ Voir Hornblower 1994, 891. Voir aussi Roth 2003, 276-278 (« Zur Datierung des 'Areopagitikos' »), qui discute les arguments de R. Wallace et signale que l'appauvrissement des Athéniens, évoqué au § 83, situe le discours après la guerre des Alliés.

trières. Or, nous savons par les inventaires de la marine athénienne (*IG II²* 1611 et 1613)² que la cité possédait 283 navires en 357/6, contre 349 en 353/2³. Là encore, les années 357/6 correspondraient à celles de la rédaction de l'*Aréopagitique*.

3. Le discours fait état de dangers, de menaces, de mauvaises relations en Grèce et avec le grand Roi (§ 8), et même d'une guerre contre lui (§ 10) : c'est peut-être là une allusion à l'engagement personnel de Chabrias aux côtés du pharaon Tachôs contre le grand Roi, en 359⁴. Il ne faut certainement pas attendre le déclenchement de la guerre des Alliés, en 357, pour voir Athènes en proie à ces difficultés. La rupture entre Athènes et Byzance, sollicitée par les Thébains, remonte à 364. Même si Athènes parvient, grâce en particulier à Timothée, à conserver sa suprématie maritime face aux prétentions thébaines, les Alliés risquent d'afficher une défiance à son égard, défiance qui constitue les prémices de la guerre. Là encore, le texte de l'*Aréopagitique* peut renvoyer à ces années d'avant-guerre lorsqu'il évoque « la situation présente ». Cependant, il peut tout aussi bien correspondre à la période de la révolte des Alliés : au § 8, Isocrate écrit qu'Athènes a perdu ses Alliés.

Pour résoudre cette contradiction, j'avancerai un argument stylistique, qui débouchera sur une interprétation chronologique quelque peu différente. Une lecture attentive des paragraphes 15 à 19 révèle une construction particulière de l'introduction. Celle-ci semble s'achever au § 15 : « C'est au sujet de cette démocratie que je vais, moi, prendre la parole ». Or, nous retrouvons une formule analogue à la fin du § 19 : « Je vais tâcher, moi, de vous parler le plus rapidement possible de ces deux points ». Entre ces deux formules, nous avons une vingtaine de lignes (édition Budé) dans lesquelles Isocrate s'alarme des périls pesant de plus en plus sur une démocratie qui évolue dangereusement, année après année (§ 18). Cette composition appelle quelques remarques. D'abord le procédé n'est pas unique chez Isocrate, puisqu'il se retrouve dans le *Sur la Paix* (où nous avons deux exordes, le premier s'achevant au § 18, le second, beaucoup plus loin, au § 41). Ensuite, j'observe une différence qui peut être significative. Dans le § 15, Isocrate, écrit-il, va parler de la démocratie d'autrefois, qu'il s'agira de célébrer et de donner comme modèle (Ἐπερ ἤς). Or, dans le § 19, il annonce deux points (περὶ ἀμφοτέρων). On peut comprendre qu'il s'agit de la démocratie d'autrefois et, à partir du § 58, de sa profession de foi en faveur d'un régime qu'il faut amender et sauver de tous les périls qui la menacent de jour en jour. Je me demande alors si Isocrate n'a pas remanié son introduction en

² Voir Cawkwell 1984, 341.

³ L'indication de Démosthène *Sur les Symmories* 13, n'est pas un décompte, mais un but à se fixer, en 354, au sortir de la guerre : 300 trières.

⁴ Voir Briant 1996, 683-683.

y ajoutant des allusions à des événements récents (§§ 8 et 9) et n'a pas ainsi retravaillé la partie ultime de cette même introduction. Sur le plan littéraire, on sait qu'Isocrate a pris du temps pour rédiger ses textes, comme le *Panegyrique* ou le *Panathénaique*, pour des raisons diverses.

Ces considérations m'amènent donc à suggérer, prudemment, que ce discours a pu être composé sur plusieurs mois, voire années, entre 357 ou même avant, et 356, autrement dit avant et pendant les premiers développements de la guerre des Alliés. Les années 364-357 deviennent instables pour la seconde Confédération, avec la révolte de Kéos dès 364⁵. L'ensemble du discours d'Isocrate semble traduire cette évolution négative et néfaste et on sait à quel point le rhéteur redoute les « changements de situation », les μεταβολαί. On passe en effet de la confiance manifestée par nombre d'Athéniens et jugée excessive (§§ 1, 2 et 8) à la mise en garde et à l'affirmation d'une réelle dégradation de la conjoncture athénienne (§ 81).

Pour toutes ces raisons, il me semble donc que l'*Aréopagitique* peut être daté de 357/6 et qu'il suit l'évolution des événements qui ont débouché sur la guerre des Alliés. Si cela est confirmé, le sens de tout le texte s'en trouve modifié : Isocrate ne prétend pas en appeler à une réforme de la constitution à cause de l'issue de la guerre des Alliés ; il chercherait plutôt à prévenir une telle issue en insistant sur une correction de la démocratie, mal orientée selon lui. La question posée dans le discours est d'ordre général, socio-économique autant que politique (il y a plus de pauvres que de riches, § 83) ; le débat ne porte certainement pas sur le bien-fondé ou non de la seconde Confédération maritime. Pas un seul instant dans le discours Isocrate ne met en accusation l'*archè* ou la *dunamis* d'Athènes. Au contraire. Athènes est, reste et doit demeurer une puissance maritime.

Les questions maritimes

La mer, la flotte de guerre, le commerce maritime, sont des thèmes bien présents dans le discours. Même si les paragraphes concernés par ces questions sont minoritaires (16 sur 84), ils proposent une image de la grandeur maritime d'Athènes qui reste la préoccupation majeure d'Isocrate. Leur disposition dans le texte n'est sans doute pas le fait du hasard : ils forment un premier ensemble, au début (entre le § 1 et le § 17), et disparaissent ensuite pour ressurgir dans un second ensemble (§§ 44-80). Ils encadrent en quelque sorte le discours. Sans passer en revue toutes ces occurrences, je vais m'attacher à celles qui me paraissent les plus significatives.

⁵ Voir Brun 2004, 52-55. Pour Kéos, voir Tod 142.

Avant d'étudier la question de l'hégémonie maritime d'Athènes, je noterai la présence au § 44 du terme ἐμπορία. Les gens de condition inférieure étaient autrefois, dit Isocrate, orientés vers l'agriculture et vers le commerce, τὰς ἐμπορίας. Que peut signifier ce terme, utilisé au pluriel – cas unique chez Isocrate ? Même si Aristote désigne ainsi toute forme de commerce sur l'agora (Aristot. *Pol.* 1291a), il me semble que le mot renvoie ici plutôt à un commerce ou à des installations maritimes. D'abord, ce terme est souvent mis en balance avec *géorgia* ou des périphrases signifiant l'agriculture. On aurait ainsi, comme fondement de la cité productrice, une activité terrienne et une autre, maritime. La scholie 127 à Pindare (*Ode* II) mentionne des ἐμπορίας fondées par les Phéniciens. Il est hautement probable qu'il s'agit là de comptoirs de commerce maritime. Dans l'*Aréopagitique* 44, l'emploi de la forme ἐμπορίας, qui a le mérite de former une paronomase avec ἀπορίας, doit pouvoir signifier toutes les activités commerciales liées à la mer, aux importations et aux exportations, et qui sont essentielles pour une cité dont Isocrate avait d'ailleurs vanté d'ailleurs l'*emporion*, le Pirée situé au centre de la Grèce, dans le *Panégryrique* 42.

Je porterai à présent ma réflexion sur deux points, relatifs à l'hégémonie maritime d'Athènes telle qu'elle s'exprime dans l'*Aréopagitique*.

1. D'abord, cette question surgit dès le début du discours, avec l'emploi de termes comme ἄρχειν ou δύναμις : avec plus de 200 navires, la cité domine sur mer (τῶν κατὰ θάλατταν ἀρχούσης, 2). La puissance (δύναμις) est de nouveau mentionnée au § 3, quand Isocrate avertit qu'il est dangereux de se fier à celle qui prévaut actuellement et dit que tout menace de basculer. Il dénonce les risques d'une domination (ἀρχή) totale, terrestre et maritime, surtout quand elle est exercée par les Lacédémoniens (§ 7). Il se peut, dans le cas d'Athènes et des périls qu'elle court, que ce soient les dérives de la seconde Confédération maritime qui soient évoquées ici (sans doute l'installation de clérouques à Samos et chez des alliés d'Athènes dans le nord-Égée, en particulier à Potidée, en 361). Cela ne signifie pas qu'Isocrate rejette le principe même de l'hégémonie maritime. Il associe au contraire, plus ou moins subtilement, la formation et le fonctionnement de la ligue de Délos et le pouvoir de l'Aréopage. On trouve Isocrate, aux § 51 et 80, en train de célébrer la ligue de Délos, au moins dans ses premières années, jusqu'aux réformes d'Éphialtès, en 462 ou plus exactement jusque dans les années 440. La ligue de Délos a été créée à un moment où l'Aréopage était encore puissant et assurait la prospérité comme la sécurité des Athéniens (§§ 51-52). Si on prend pour argument de la formation de cette ligue la défense des Grecs contre les prétentions et les attaques perses, la mission est remplie : les Athéniens se montraient redoutables aux barbares (§ 51). Cette idée est reprise et amplifiée, voire déformée, à la fin du discours, au § 80, où il est dit que, du temps de l'hégémonie maritime, les navires de guerre perses ne se hasardaient pas en-deçà de Phasélis (ce que l'on trouve déjà dans le *Panégryrique* 118). Une telle déclaration suggère que l'Aréopage, garant selon Isocrate du bon

fonctionnement de la cité et de la sagesse de ses dirigeants, a continué à jouer un rôle jusque dans la seconde moitié du V^e siècle, si l'on admet, avec toutes les réserves émises par James Chambers et d'autres, que le supposé traité de Callias qui consacrait cette limite de navigation date de 448. On ne peut alors pas soutenir que l'*Aréopagitique* dénonce la faillite de l'hégémonie maritime du V^e siècle, en tout cas non pas celle qui était réglée et surveillée par un Aréopage encore puissant. Si dérive il y eut, c'est plus tard. Et on sait comment Isocrate accuse les dérives impérialistes et guerrières qui furent celles d'Athènes dans la seconde moitié du V^e siècle⁶, notamment lorsque, reprenant les arguments de Nicias, il déplore l'expédition de Sicile de 415, une entreprise insensée et ruineuse (*De pac.* [VIII] 84-86). Comparé au *Sur la Paix*, qui accuse directement l'hégémonie maritime d'être à l'origine des maux d'une cité⁷, l'*Aréopagitique* ne me paraît pas dénoncer une telle domination. Ce n'est pas le pouvoir de la mer qui a corrompu les Athéniens, mais la suppression progressive des pouvoirs de l'Aréopage.

2. Le second point est le traitement qu'Isocrate réserve à deux stratèges éminents, Conon et son fils Timothée. Conon est cité aux §§ 12 et 65. Il est présenté comme un héros, le vainqueur de la bataille de Cnide en 394. Sans vouloir ici revenir sur le traitement de l'histoire très partisan d'Isocrate, je noterai seulement qu'il a pour le moins accompagné les honneurs que la cité a octroyés à Conon, d'une manière sans doute exagérée : il n'est pas certain que Conon soit l'artisan unique ou même principal de la victoire de Cnide. Il était « navarque nommé par Pharnabaze », ou bien, selon la manière dont on lit Ctésias (*Persica* F30 : ὡς ὑπὸ Φαρναβάζου ναύαρχος Κόνων ἐγένετο), « navarque placé sous les ordres de Pharnabaze »⁸. Il est sûr que les orateurs athéniens ont eu tendance à oublier ou à minimiser le rôle de Pharnabaze pour ne retenir que celui de Conon. Au § 12, sa victoire ainsi que la stratégie de Timothée auraient eu pour effet de placer toute la Grèce sous la domination d'Athènes⁹. Au § 65, Isocrate prétend que c'est la victoire navale de Conon à Cnide qui a débouché sur l'hégémonie maritime athénienne, une hégémonie offerte comme elle l'aurait été un siècle plus tôt, en 478, et cette fois par Sparte elle-même. Manifestement,

⁶ Isocrate situe, dans le *Sur la Paix*, la décadence d'Athènes dès la formation de l'*archè* maritime (Athènes a commencé à décliner (moralement) après 478, dès qu'elle a accédé à l'empire (voir § 74 ; même idée pour Sparte au § 101, voir à ce sujet Davidson 1990, 23), mais surtout après Périclès : lorsque celui-ci arrive aux affaires (en 460-459), l'État serait déjà altéré par l'exercice de la domination maritime (τὴν πόλιν χεῖρον μὲν φρονοῦσαν ἢ πρὶν κατασχεῖν τὴν ἀρχήν, 126). Il reste cependant acceptable (ἀνεκτῶς, *ibid.*). Même chose chez Platon *Lois* 698b-701b, qui considère qu'Athènes est décadente depuis la fin des guerres médiques. Voir Ober 1998, 285 n. 58.

⁷ De Sparte en l'occurrence au § 101, d'Athènes et de Sparte aux §§ 104-105.

⁸ Voir Bouchet 2007, 243-247.

⁹ *Are.* [VII] 12 : Ἀπάσης γὰρ τῆς Ἑλλάδος ὑπὸ τὴν πόλιν ἡμῶν ὑποπεσοῦσης καὶ μετὰ τὴν Κόνωνος ναυμαχίαν καὶ μετὰ τὴν Τιμοθέου στρατηγίαν.

Isocrate cherche, à travers la figure de Conon, à valoriser l'hégémonie militaire athénienne et ses succès (εὐτυχίας, 12), et je ne suis pas certain qu'il ait pu le faire après avoir rédigé le *Sur la Paix*¹⁰.

Quant à Timothée, il n'apparaît qu'une fois dans le discours. Elisabetta Bianco a suffisamment étudié le traitement de la figure de ce stratège chez Isocrate pour que j'aie à y revenir¹¹. Je me bornerai à quelques questions, d'ordre chronologique et logique. D'abord Isocrate parle de *la* stratégie de Timothée, d'une façon assez vague pour que nous ne puissions savoir si le terme renvoie à l'exercice d'une stratégie en particulier (celle de 375/4) ou plutôt aux différentes années où il eut à commander la flotte. Isocrate songe sans doute aux campagnes victorieuses menées par Timothée contre Sparte en 375, à la soumission de Corcyre, à sa victoire navale d'Alyzéia et à la paix qui s'ensuivit, reconnaissant en 374 du côté spartiate la seconde Confédération maritime. À ce propos, le récit de Xénophon (*Hell.* V 4, 63-66 et VI 2, 2)¹² est beaucoup plus critique. Isocrate est élogieux à l'excès et son éloge, sélectif, trouve sa place dans une chronologie bien vague. La seconde question est d'ordre logique. Au-delà des faits de guerre eux-mêmes, la manière de les présenter et de construire des relations de cause à effet mérite attention. Tout le contexte du discours (§§ 12-18) semble nous orienter vers l'idée que la chute de Timothée trouve sa cause, non pas dans une faute militaire qu'il aurait commise, ni dans une défaite qu'il aurait subie, mais dans une mauvaise constitution (Πολιτείαν γάρ, 12), qui ne sait ni conserver¹³ les succès ni récompenser leurs auteurs. Timothée a été poursuivi une première fois – et acquitté – en 373 officiellement pour une affaire de recrutement de troupes¹⁴ (*Xen. Hell.* VI 2, 13), puis a été attaqué en 362 pour dettes alors qu'il avait été l'artisan reconnu de la grandeur maritime d'Athènes, avant d'être finalement condamné au sortir de la bataille d'Embata. Or, selon Isocrate, dont le texte peut s'appliquer ici à la période 373-362, – sans que nous soyons obligés de descendre jusqu'en 356 –, la faute est du côté, non pas du stratège, mais de la cité qui ne « marche pas droit » ou ne « tourne pas rond » (ὀρθῶς, 12).

*

¹⁰ Le cas du discours *Sur l'Échange* est plus particulier dans la mesure où Isocrate y présente une apologie de Timothée, plutôt que de l'empire lui-même.

¹¹ Voir Bianco 2007, spécialement chap. II, 61-89. Voir aussi Bettalli 1992, 41-44 : le discours d'Isocrate confine à l'« esaltazione, probabilmente al di là dei meriti del personaggio, della figura del suo allievo Timoteo », 43.

¹² Xénophon encense Iphicrate, *Hell.* VI 2, 39.

¹³ Isocrate utilise un terme très expressif pour dire que les Athéniens ont comme « perdu au jeu » les gains amassés durant les trois ou quatre décennies précédentes : διεσκορπισθήμεθα, 12. Voir Zinn 1951, 74-75, qui traduit par « we have gambled away ».

¹⁴ Voir Mossé 1974, 220 pour le procès de 373, et 223 pour celui de 362. La politique impérialiste d'Athènes elle-même serait incriminée à travers tous les procès intentés aux stratèges.

C'est bien là ce que dénonce Isocrate dans l'*Aréopagitique*, l'incapacité de la démocratie des vingt ou trente dernières années, voire plus, depuis les successeurs de Périclès, de conserver aux stratèges vainqueurs les moyens de leurs ambitions. Il n'accuse pas les grands stratèges qui ont fait la seconde Confédération. Il préfère s'en prendre aux mœurs politiques. Pour les corriger, il considère que les lois, dont il faut comprendre l'esprit, doivent être placées au service de la constitution, de la *politéia*, l'âme de la cité. Or la constitution athénienne fonctionne avec l'idée d'une grandeur, voire d'une hégémonie maritimes qu'Isocrate ne remet pas en cause ici.

christian.bouchet@univ-lyon3.fr

Bibliographie

- Bettalli 1992: M. Bettalli, *Isocrate e la guerra*, «Opus» 11, 37-56.
Bianco 2007: E. Bianco, *Lo stratego Timoteo torre di Atene*, Alessandria.
Bouchet 2007: Chr. Bouchet, *Conon, navarque perse à Cnide, 394 ?*, «RCCM» 49.2, 231-247.
Briant 1996: P. Briant, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris.
Brun 2004: P. Brun, *La guerre et la paix*, in *Le monde grec aux temps classiques. Le IV^e siècle*, éd. par P. Brulé - R. Descat, 1-99.
Cawkwell 1984: G.L. Cawkwell, *Athenian Naval Power in the Fourth Century*, «CQ» 34.2, 334-345.
Davidson 1990: J. Davidson, *Isocrates against Imperialism: an Analysis of De Pace*, «Historia» 39, 20-36.
Hornblower 1994: S. Hornblower, *Chronological Table*, «CAH» VI, Cambridge, 882-901.
Mossé 1974: Cl. Mossé, *Les procès politiques et la crise de la démocratie athénienne*, «DHA» 1, 207-236.
Ober 1998: J. Ober, *Political Dissent in Democratic Athens: Intellectual Critics of Popular Rule*, Princeton.
Roth 2003: P. Roth, *Der Panathenaikos des Isokrates*, München-Leipzig.
Zinn 1951: T.L. Zinn, *An emendation to Isocrates*, «CR» 1.2, 74-75.

Isocrate, la seconde Confédération maritime et l'Aréopagitique

Abstract

The *Areopagiticus* [VII], well known for its remarks about the Athenian constitution and internal politics, provides nonetheless an analysis of the naval power. If we date this speech after the Social War, in 354, it looks like a bitter observation connected with a condemnation of the maritime empire. But, if, as I try to prove it, the speech has been composed before, in 357/6, even earlier (Isocrates probably started to think about it as soon as 364-360), its impact and its significance are different. Isocrates would prevent the loss of the naval supremacy of Athens. He never condemns it (such a sentence he could not avoid after writing *de Pace* in 355). On the contrary, supremacy still remains his major preoccupation and he even praises it. The League of Delos was well working when Areopagos was still powerful. The transformation of the internal Athenian politics, and not the *arche*, is the reason of the *polis*' bane, a *polis* which can't keep what generals as Conon or Timothy gave to the Athenians.